

LES MARCHANDISES DANGEREUSES EN TRANSPORT



LES MARCHANDISES DANGEREUSES EN TRANSPORT

Certaines marchandises sont considérées comme dangereuses en raison de leurs caractéristiques inflammables, explosives, toxiques, corrosives, etc. Il est important de connaître et de respecter les réglementations spécifiques concernant le transport de marchandises dangereuses pour assurer la sécurité de tous les intervenants.

Ainsi, avant d'expédier votre marchandise dans un colis, il faudra vous assurer qu'elle ne présente aucun danger.

Les marchandises dangereuses comportent l'un des pictogrammes suivants :



Et/ou font partie de la liste des marchandises interdites ci-dessous :

Catégorie	Marchandises interdites
Produits dangereux	Aérosol, détergeant, combustible, extincteur, gaz, laque, peinture, plomb, parfum, amiante, tabac, stupéfiant, tronçonneuse.
Batteries et piles au lithium	Batterie, chargeur, écran, hoverboard, imprimante, lithium, ordinateur, pile, téléviseur, segway et scanner.
Pièces automobiles	Boite de vitesse, carburant, portière, pare-brise, parechoc, moteur, vitre, essence et huile.
Denrées alimentaires	Chocolat, légumes, produits frais, produits surgelés.
Electroménager	Four, hotte, lave-linge, lave-vaisselle, machine à laver, micro-onde, sèche-linge, plaque à induction et robot.
Argent et objets de valeur	Pièces de monnaie, billets de banque, carte de crédit, articles d'horlogerie, chèque, billet de loterie, or, argent, pierres précieuses, bijoux de valeur, tableau de valeur, métaux précieux.
Arme	Couteau, munitions, fusil, pistolet, épée, sabre.
Faune et flore	Dépouille, animaux vivants, animaux morts, ivoire, organe, plante et fleur.

LES MARCHANDISES DANGEREUSES EN TRANSPORT

Marchandises fragiles	Baignoire, céramique, marbre, vaisselle, vase, verre, carreaux, carrelage, porcelaine, miroir, néon, pierre, climatiseur, chauffe-eau, compresseur et humidificateur.
Divers	Canot, kayak, lit, matelas, sommier, piano, médicament, objets immoraux, pornographie, produit de contrefaçon, passeport et carte d'identité

Selon le site des douanes françaises, <https://www.douane.gouv.fr/fiche/restriction-de-circulation-ou-interdiction-de-certaines-marchandises>

Vous trouverez également les marchandises interdites à l'export et à l'import.

Marchandises interdites à l'exportation

- Les contrefaçons ;
- Les produits pédophiles : c'est à dire « les objets de toute nature comportant des images ou de représentation de mineurs à caractère pornographique »
- L'amiante ou les produits en contenant à l'exception de ceux visés à l'article 7 (décret du 24 décembre 1996).

Marchandises interdites à l'importation

- Les contrefaçons ;
- Les produits pédophiles : c'est à dire « les objets de toute nature comportant des images ou de représentation de mineurs à caractère pornographique » ;
- L'amiante ou les produits en contenant à l'exception de ceux visés à l'article 7 (décret du 24 décembre 1996) ;
- Les produits contenant certaines substances dangereuses (ex : sels de plomb, nickel) ;
- Les végétaux, produits végétaux et autres produits (écorces, semences, terres et milieux de culture) dont l'introduction est interdite dans tous les États membres au titre de l'annexe III de l'arrêté du 24 mai 2006 ;
- Les denrées animales ou d'origine animale faisant l'objet de prohibitions dans le cadre de la réglementation sanitaire nationale ou communautaire en vigueur ;
- Les biberons en polycarbonate pour nourrissons produits à partir de 2,2-bis(4hydroxyphényl)propane connu également sous l'appellation bisphénol A ;
- Les peaux ou fourrures de chats et de chiens et de tous produits en contenant ...

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires ou besoin d'assistance concernant les termes ou d'autres aspects de votre expérience d'expédition. Nous sommes là pour vous accompagner.